

Chartreuse

L'aiguille de Chalais par l'arête sud-sud-ouest

Topo rédigé par Pascal Sombardier en mai 2024. Droits réservés pour toute utilisation commerciale. Reprise des éléments d'information sur le Net admise en précisant la source. Reproduction des photos soumise à accord préalable. **Photos et commentaires sur pascal-sombardier.com**

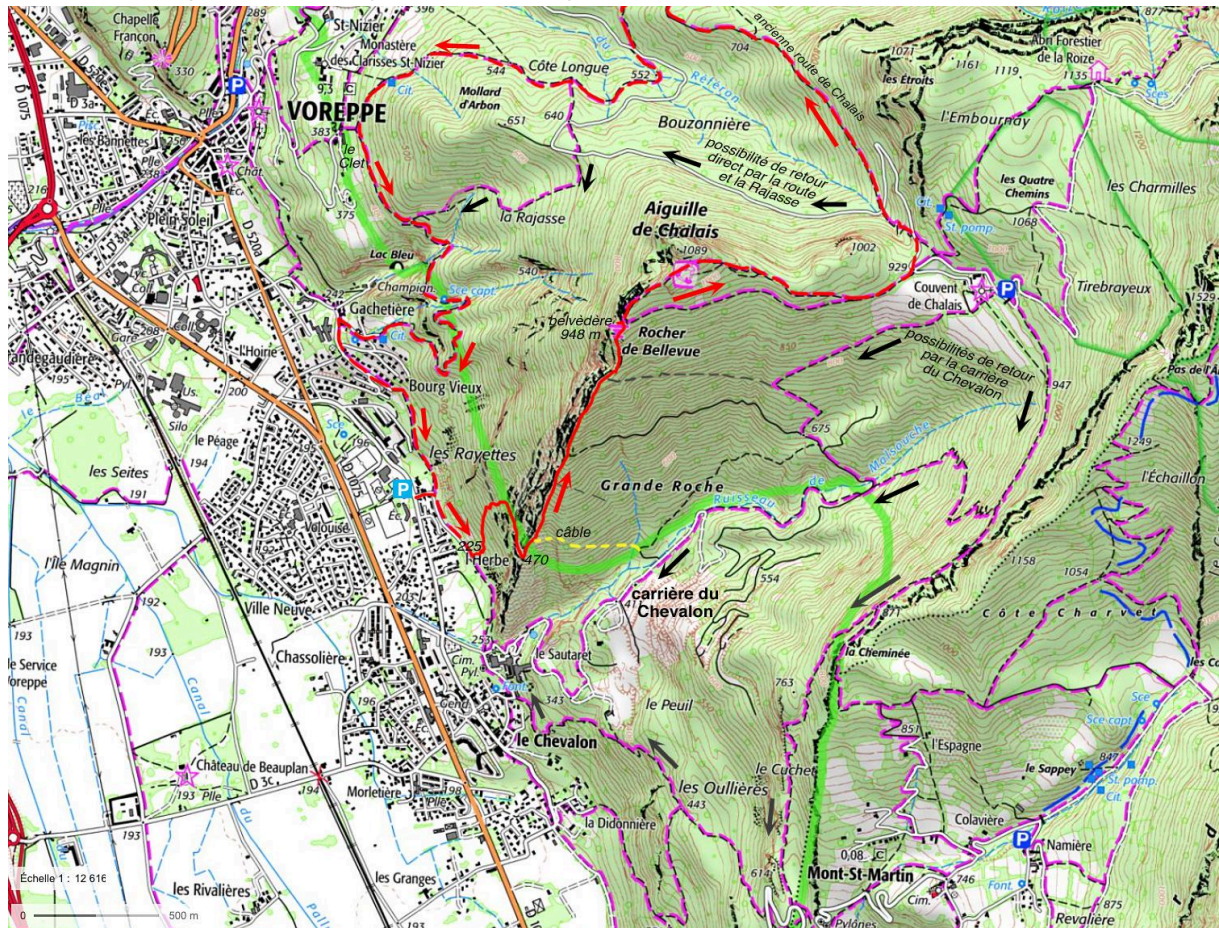
Accès et point de départ : Voreppe, Bourg Vieux (env. 210 m). Parking devant l'école maternelle Stravinsky, rue de Bourg-Vieux.

Horaire : 2 h 15 jusqu'au belvédère de Bellevue (948 m). On peut poursuivre jusqu'à l'aiguille de Chalais (1089 m, + 20 mn). Du belvédère ou de l'aiguille, rajouter 15 mn pour aller au couvent de Chalais. De là, compter 1h30 pour le retour par le vallon de la Roize et Château-Vieux.

Dénivellation : environ 740 m jusqu'au belvédère de Bellevue. + 141 m pour l'option jusqu'à l'aiguille de Chalais. Total : 880 m.

Difficulté : aucune, mais sur un sentier d'une raideur très soutenue nécessitant une bonne condition physique. À éviter après une pluie, terrain gras. Un passage exposé au-dessus de la falaise ouest de la Grande Roche, juste avant la rampe du bas (cheminée Morin), m'amène à le déconseiller aux personnes sujettes au vertige et aux jeunes enfants.

Carte IGN : Top 25 3334 OT (Chartreuse Sud).



En jaune, l'échappatoire vers la carrière depuis le haut de la rampe.

Itinéraire

Au lieu-dit "l'Herbe", le seul problème est de trouver le départ de ce sentier qui n'est indiqué nulle part. Pour cela, du parking, en face de l'école Stravinsky, il faut prendre le chemin des Rayettes et le suivre sur 330 mètres à droite. On voit bien le sentier

partir à gauche dans un talus raide couvert de racines. Un énorme bloc est visible juste au-dessus à travers les arbres (*il est d'ailleurs conseillé de monter sur ce bloc pour voir la Grande Roche et la rampe que l'on va emprunter*).

Ensuite, le sentier est très bien tracé. Ignorer une première trace qui part à gauche et se perd rapidement dans la forêt. Ignorer une seconde trace qui part à gauche juste avant la rampe et longe le pied d'une barre rocheuse sur près de 200 mètres, mais qui devient ensuite impraticable.

La rampe (*cheminée Morin, selon les anciens*) est pourvue d'une corde fixe inutile, car trop à droite. Elle a pour seul mérite de rappeler qu'on est là au-dessus d'une grande falaise, même si on ne la voit pas.

Au sommet de la rampe, on est à 470 m et il suffit de suivre la sente raide qui emprunte l'arête sud.

Sur cette sente, trois minutes après le sommet de la rampe, une sente part à droite. Elle descend quelques mètres, puis remonte à gauche en traversant des dalles rocheuses. Plus loin, un câble permet de remonter une rampe assez étroite et vertigineuse. En continuant à traverser en légère descente, on arrive sur une piste qui rejoint la piste principale de la carrière du Chevalon (tracé jaune sur la carte).

On verra plusieurs autres sentes partir vers la carrière à droite, mais on reste sur l'arête sans équivoque jusque vers 900 m, à la jonction avec le départ de [la vire de Chalais](#) que je présente sur ce blog.

Pour aller sur la vire de Chalais, une corde fixe descend à gauche à ce niveau avec des marques violettes. Cette vire est une option technique qui permet aussi de rallier le couvent de Chalais, mais il faut être équipé d'un baudrier et d'un descendeur.

Pour rester dans le domaine de la randonnée, il faut suivre de gros cairns à droite et surmonter quelques petites barres jusqu'à déboucher sous le belvédère de Bellevue, à 948 m.

Du belvédère, pour aller au couvent de Chalais, on a deux options :

- Soit on rentre directement au couvent par un large sentier aménagé et quasiment horizontal (15 mn).
- Soit on prend le premier sentier à gauche pour aller au sommet de l'aiguille de Chalais. Il redescend de l'autre côté et retrouve le sentier aménagé peu avant le couvent.

Retour - Plusieurs options possibles :

1 - Du parking au-dessus du couvent, on peut suivre l'un des sentiers qui descendent dans la carrière du Chevalon. En bas de celle-ci, on retrouvera le chemin de la Rayette à droite.

Personnellement, dans le but d'éviter les friches industrielles de la carrière, je préfère le joli balcon qui part au sud-est de ce parking et mène jusque sous Mont-Saint-Martin.

De là, en descendant la route en direction du Fontanil, après le deuxième lacet, on trouve un sentier forestier qui ramène au bas de la carrière sans y passer.

2 - Si l'on n'a pas le goût des friches industrielles, je préconise de descendre plutôt par l'autre versant, dans le vallon de la Roize, d'autant plus que des sentiers balisés coupent la route et en restent éloignés (le premier juste après le P1 du couvent). On empruntera alors l'ancienne route de Chalais ⁽¹⁾. Plus bas, après avoir croisé la route actuelle, on trouve un autre chemin qui descend vers le monastère des Clarisses.

Après être passé au-dessus de celui-ci, ne pas descendre au hameau du Clet et continuer sur la bonne piste au sud qui remonte légèrement. Il faut la quitter lorsqu'elle tourne à gauche vers 430 m. Un panneau indique la Rajasse à gauche et Gachetière à droite.

Prendre à droite le petit chemin qui descend brusquement, puis traverse au-dessus du lac Bleu ⁽²⁾ en alternant montées et descentes. Il traverse un ruisseau par un escalier puis continue plein sud avant de tourner au nord-ouest. Il se met alors à descendre de façon plus abrupte, passe devant la cascade tufière du Corbeau, et arrive enfin à Gachetière. Là, en tournant à gauche vers Bourg Vieux (panneau), on retrouvera le chemin des Rayettes.

1 - Après avoir rejoint une première fois la route actuelle, cette ancienne route de Chalais part à droite dans un virage. Mais pour un retour plus rapide, on peut aussi suivre la route actuelle (goudronnée donc) sur 1,3 km et, à 660 m, la quitter pour descendre la piste de la Rajasse. On arrive ainsi directement au départ du petit chemin de Gachetière situé à 430 m.

2 - Le lac Bleu est en fait une mare qui occupe une vieille carrière romaine au-dessus de la champignonnière. L'endroit est difficile d'accès et privé. Voir photo sur le blog.